



PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À LA VACANCE D'UN POSTE

(Commune de 1 000 habitants et plus)

Madame la Maire rappelle que,

- par courrier en date du 20 février 2024 Madame Myriam COULOUMIERS a démissionné de son mandat de conseiller municipal. Cette démission a été adressée dans les formes et conditions requises par la loi et est définitive depuis le 20 février 2024.

En application de l'article L.270 du Code Électoral, Monsieur Unai IRIGOYEN, suivant immédiat sur la liste « Un nouveau souffle pour Arbonne » dont faisait partie Madame Myriam COULOUMIERS lors des dernières élections municipales du 18 juillet 2021, est installé en qualité de conseiller municipal.

Madame la Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du Conseil Municipal.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 25 mars 2023**

**Mme la Maire
Marie José MIALOCQ**

